

Bachelier en Informatique et systèmes orientation technologie de l'informatique

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 60

Fax : +32 (0) 69 89 05 65

Mail : tech.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE11201 Anglais de l'informatique			
Code	TEIT1B11	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Mélanie CASIER (melanie.casier@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Anglais		

2. Présentation

Introduction

Objectifs:

Au terme des 3 UE consacrées à l'anglais dans le cadre de ce cursus, dans une optique de formation permanente :

- lecture autonome (compréhension fine) de la littérature professionnelle
- utilisation de sources audio(-visuelles) d'information à caractère technique
- échange et présentation à l'oral d'informations techniques / professionnelles, dans une langue visant à l'efficacité et à l'exactitude linguistique.

Connaissances préalables (pré-requis):

Idéalement, vocabulaire et grammaire de base correspondant à un cours d'anglais 2e langue étrangère en secondaire : niveau B1 du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues), du moins en ce qui concerne la compréhension de l'oral et surtout de l'écrit.

Débutants : mise à niveau accélérée (important travail personnel à fournir * - la classe n'est PAS divisée en groupes de niveau, mais le travail est organisé sur base d'un syllabus « Ration de survie » conçu pour les débutants).

(*Rappel : 1 ECTS équivaut à une charge de travail d'environ 30 heures pour un étudiant moyen.)

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat
- 1.6 Utiliser une langue étrangère

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- traduire en français, par écrit, sans consulter aucune ressource, des phrases anglaises authentiques composées du vocabulaire de base recensé dans le syllabus « Ration de survie » et du vocabulaire rencontré dans les textes lus au cours;
- transcrire (phrases courtes) ou synthétiser (phrases plus longues) en français des phrases anglaises connues (extraites de la version audio de la « Ration de survie » ou de fichiers audio travaillés au cours), présentées oralement;
- répondre en français, par écrit, à des questions posées en anglais, par écrit, sur le contenu détaillé des textes lus à domicile ou au cours - texte(s) en mains, ou (examen de juin) d'un document inconnu;

(NB : l'étudiant sera autorisé à consulter un dictionnaire monolingue anglais pour les lectures non vues; tous les documents utilisés seront en rapport avec l'informatique ou les autres cours techniques du cursus.)

- Intervenir en anglais dans un exposé (participer à la construction collective d'un raisonnement, d'une explication de notion technique) ;
- Reformuler en français et en anglais les idées d'un exposé écouté en anglais / d'une vidéo regardée en anglais.
- Présenter un sujet en anglais lié aux techniques informatiques devant un groupe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEIT1B11A Anglais de l'informatique

48 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

TEIT1B11A Anglais de l'informatique

40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Un certificat médical entraîne, au cours de la même session, la représentation d'une épreuve similaire (dans la mesure des possibilités d'organisation). En cas d'échec dans cette unité d'enseignement, l'étudiant doit représenter chacune des activités d'apprentissage. Cette unité d'enseignement sera reproposée à l'étudiant lors de la session d'examens suivante.

En cas de non présentation (PP, PR) à une des parties d'évaluation (interrogations et/ou examen), l'Activité d'Apprentissage (Anglais de l'informatique) est d'office non-validée.

Pour le Q3: des dispenses partielles sont accordées pour les parties d'évaluation réussies (= /> 50%).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier en Informatique et systèmes orientation technologie de l'informatique

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 60

Fax : +32 (0) 69 89 05 65

Mail : tech.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anglais de l'informatique			
Code	24_TEIT1B11A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Mélanie CASIER (melanie.casier@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Anglais		

2. Présentation

Introduction

Objectifs au terme des 3 UE consacrées à l'anglais dans le cadre de ce cursus, dans une optique de formation permanente :

- lecture autonome (compréhension fine) de la littérature professionnelle
- utilisation de sources audio(-visuelles) d'information à caractère technique
- échange oral d'informations techniques / professionnelles, dans une langue visant à l'efficacité et à l'exactitude linguistique.

Connaissances préalables (pré-requis) :

Idéalement, vocabulaire et grammaire de base correspondant à un cours d'anglais 2e langue étrangère en secondaire : niveau B1 du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues), du moins en ce qui concerne la compréhension de l'oral et surtout de l'écrit.

Débutants : mise à niveau accélérée (important travail personnel à fournir * – la classe n'est PAS divisée en groupes de niveau, mais le travail est organisé sur base d'un syllabus « Ration de survie » conçu pour les débutants).

(*Rappel : 1 ECTS équivaut à une charge de travail d'environ 30 heures pour un étudiant moyen.)

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

traduire en français, par écrit, sans consulter aucune ressource, des phrases anglaises authentiques composées du vocabulaire de base recensé dans le syllabus « Ration de survie » et du vocabulaire rencontré dans les textes lus au cours;

transcrire (phrases courtes) ou synthétiser (phrases plus longues) en français des phrases anglaises connues (extraites de la version audio de la « Ration de survie » ou de fichiers audio travaillés au cours), présentées oralement;

répondre en français, par écrit, à des questions posées en anglais, par écrit, sur le contenu détaillé des textes lus à domicile ou au cours - textes en mains, ou (examen de juin) d'un document inconnu;

(NB : l'étudiant sera toujours autorisé, sauf pour les traductions, à consulter un dictionnaire monolingue anglais; tous les documents utilisés seront en rapport avec l'informatique ou les autres cours techniques du cursus.)

Intervenir en anglais dans un exposé (participer à la construction collective d'un raisonnement, d'une explication de notion technique) ;

Reformuler en français et en anglais les idées d'un exposé écouté en anglais / d'une vidéo regardée en anglais.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Vocabulaire et structures grammaticales de base : révision/acquisition accélérée (pour les débutants) par le biais du

syllabus « Ration de survie » et de sa version audio.

Etude de quelques structures grammaticales plus complexes, fréquemment rencontrées dans la littérature technique.
Textes techniques, fichiers audio et vidéos techniques (vocabulaire spécialisé).

Démarches d'apprentissage

Vocabulaire et structures grammaticales de base : révision/acquisition accélérée (pour les débutants) par le biais du syllabus « Ration de survie » et de sa version audio.

Etude de quelques structures grammaticales plus complexes, fréquemment rencontrées dans la littérature technique.
Textes techniques, fichiers audio et vidéos techniques (vocabulaire spécialisé).

Dispositifs d'aide à la réussite

- Un module de remise à niveau accélérée (syllabus « Ration de survie » + version audio) est mis en place dès le début du Q1 à destination en particulier des débutants. Ce syllabus est conçu pour le travail en autonomie : traduction française de tous les matériaux, conseils (écrits) détaillés quant à la façon de les travailler, accès à un lexique spécialisé en ligne.
- Les documents utilisés au cours, des ressources complémentaires, les consignes de travail et le rappel des échéances, ainsi que tout autre document de soutien à l'apprentissage sont postés régulièrement sur la plateforme.
- Des évaluations certificatives permettent à l'étudiant de ne pas jouer l'ensemble de ses points sur une seule prestation finale à l'examen. La répartition des points entre les différentes évaluations est dosée de façon progressive pour que les étudiants débutants ou faibles ne soient pas lourdement pénalisés par un éventuel démarrage difficile.
- L'enseignante se tient à la disposition des étudiants après chaque évaluation pour un commentaire personnalisé des résultats.

Sources et références

1. Dictionnaires monolingues :
 - Longman Dictionary of Contemporary English (rééditions régulières - version en ligne : <http://www.ldoceonline.com/>)
 - Macmillan English Dictionary for Advanced Learners (2nd ed.), 2007 (version en ligne : <http://www.macmillandictionary.com/>)
 - <http://www.thefreedictionary.com/>
 - <http://collinsdictionary.com>
 - ...
2. Grammaire :
 - MURPHY, R. et al., Essential Grammar in Use : version française avec corrigés, Cambridge University Press (plusieurs éditions, dont certaines avec CD)
 - SWAN, M. & HOUDART, F., L'anglais de A à Z, Hatier, 2011
3. Sources des textes (liste non exhaustive) :
 - magazines d'informatique, par ex. MIT Review, ou généralistes, par ex. The Economist ...
 - sites techniques, par ex. :
How Stuff Works - Computer channel (<http://computer.howstuffworks.com/>)
Extreme Tech (<http://extremetech.com/>),
BBC Technology News (<http://www.bbc.com/news/technology/>) ...
 - sites commerciaux (description de matériel, notices d'installation...)
4. Sources des fichiers audio /des vidéos :
 - émission Click (BBC) (http://news.bbc.co.uk/2/hi/programmes/click_online/default.stm)
 - <https://www.youtube.com/>
 - site recommandé aux débutants : <http://www.gcflearnfree.org/technology> (avec sous-titres)
 - chaînes spécialisées de YouTube (voir liens sur le blog du cours)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus « Ration de survie », notes de cours (textes et transcriptions de vidéos ou fichiers sons distribués au cours), ressources en ligne.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Interrogations + 2 examens écrits en janvier et juin

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int	10	Int + Trv	40		
Période d'évaluation	Eve	25	Exe	25	Exe	100

Int = Interrogation(s), Eve = Évaluation écrite, Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

En cas de non présentation (PP, PR) à une des parties d'évaluation (interrogations et/ou examen), l'Activité d'Apprentissage (Anglais de l'informatique) est d'office non-validée.

Pour le Q3: des dispenses partielles sont accordées pour les parties d'évaluation réussies (= /> 50%).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).